

## **Système de gestion de la qualité**

La gestion de la qualité se base sur les recommandations et les principes du manuel qualité de l'association professionnelle evs/ase. (evs / ase, 2019). Pour le cabinet X, il comprend des mesures de qualité professionnelle, des mesures d'hygiène et de sécurité des données.

### **Qualité professionnelle**

Pour garantir la qualité professionnelle, il existe

- Un échange professionnel mensuel au sein du cabinet d'une durée de 1h
- Membre de l'association professionnelle evs/ase avec enquête sur la qualité des résultats à l'aide du GAS
- les événements critiques sont discutés lors de la réunion mensuelle de l'équipe et déclarés par l'intermédiaire de l'association professionnelle (un système de déclaration CIRS est en cours d'élaboration, ASE - netrange)
- Participation à des cercles de qualité : la participation à des cercles de qualité est prévue en option.
- Participation régulière à des congrès nationaux et internationaux, ainsi qu'à des activités de recherche et à des formations continues

### **Mesures d'hygiène**

Les mesures d'hygiène se basent sur les recommandations de l'OFSP pour la préparation d'un plan de pandémie au sein de l'entreprise. (OFSP, s.d.) et comprennent les mesures suivantes pour éviter les maladies contagieuses :

- Éviter de se serrer la main
- Ne pas porter de bagues, de montres ou de bracelets pendant le traitement
- Se laver les mains avec du savon et de l'eau froide avant et après chaque patient(e) et veiller à l'hygiène des mains
- Nettoyer/désinfecter la surface de couchage avant et après chaque patient et aérer la salle de traitement. Les produits de désinfection standard du cabinet sont utilisés à cet effet.
- Nettoyer/désinfecter les objets utilisés pendant la thérapie
- Les patients ont à leur disposition du savon liquide et des serviettes en papier jetables.
- Les essuie-tout jetables usagés sont jetés dans une poubelle fermée avec un sac poubelle
- Désinfection des mains avant et après chaque traitement
- Les outils de travail et le mobilier touché sont nettoyés et désinfectés après le traitement

### **Sécurité des patients**

Le cabinet d'ergothérapie répond aux directives cantonales et aux exigences de qualité de l'evs.

### **Sécurité des données**

La loi fédérale sur la protection des données et son ordonnance d'exécution réglant le traitement des données des patients s'appliquent au cabinet médical X. (RS 235.11 - Ordonnance du 31 août 2022 sur la protection des données... | Fedlex, 2022). Le propriétaire du cabinet médical est responsable de la garantie de la sécurité des données :

- Seules les données nécessaires au traitement ergothérapeutique sont collectées et documentées.
- Les patients ou, si nécessaire, leurs représentants légaux sont informés de la documentation et de l'enregistrement et donnent leur consentement à cet égard
- Nom. a un droit d'accès exclusif aux données électroniques des patients
- Nom... respecte le secret professionnel (evs / ase, 2019)
- Les informations ne sont transmises à des tiers qu'avec l'accord écrit du patient.
- La transmission des données se fait via un système crypté de hin.ch
- Le système de classement numérique est encore en cours de planification et passe soit par le système de décompte (ergopro), soit par un système hin-cloud.
- Les dossiers physiques et les notes personnelles sont stockés dans une armoire à dossiers fermée du cabinet.
- Les données sont conservées pendant 20 ans après la fin du traitement. (Préposé fédéral à la transparence (PFPDT), s.d.)
- Les patients peuvent consulter leur documentation à tout moment et en obtenir une copie.
- La communication et la facturation des prestations ergothérapeutiques sont effectuées soit avec le programme medicalinvoice (*Medical Invoice*, n.d.) ou xxx.
- Les erreurs et les événements indésirables sont discutés au sein de l'équipe et, le cas échéant, traités dans le cadre du cercle de qualité.

**Références**

- OFSP, B. pour G. (s.d.). *Plan de gestion des pandémies : Manuel pour la préparation en entreprise*. Retrieved 19 juin 2024: [Plan de pandémie, Manuel pour la préparation des entreprises \(admin.ch\)](#)
- evs / ase, E.-V. S. (2019). *Manuel qualité EVS 2019*. [download.php \(ergotherapie.ch\)](#)
- *Facturation médicale*. (s.d.). Retrieved 19 juin 2024, from [Medical Invoice](#)
- Nova Cantica SA. (s.d.). *Ergopro | L'administration du cabinet médical*. Retrieved 19 juin 2024, from [ergopro | Die Praxisadministration](#)
- Préposé fédéral à la transparence (PFPDT), E. D. (s.d.). *Consultation, conservation et effacement des données des patients*. Retrieved 19 juin 2024, from [Consultation, conservation et effacement des données des patients \(admin.ch\)](#)
- RS 235.11 - Ordonnance du 31 août 2022 sur la ... | Fedlex (2022).  
[RS 235.11 - Ordonnance du 31 août 2022 sur la pr... | Fedlex \(admin.ch\)](#)